

Nom commercial: Vini gallici essentia p spir 2/100

Numéro de la matiere: 011801

Version: 5 / CH

Date de révision: 20.05.2019

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 20.05.19

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise *****1.1. Identificateur de produit**

Vini gallici essentia p spir 2/100

N° d'article 01180100

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/préparation**

Flavour/Fragrance

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Adresse/fabricant**

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers *****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification (règlement (CE) no 1272/2008)**

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2

H225

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage**Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008****Pictogrammes de danger *******Mention d'avertissement *****

Danger

Mentions de danger ***

H225

Liquide et vapeurs très inflammables.

Conseils de prudence ***

P210

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

P243

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

Nom commercial: Vini gallici essentia p spir 2/100

Numéro de la matière: 011801

Version: 5 / CH

Date de révision: 20.05.2019

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 20.05.19

P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P501.3	Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

2.3. Autres dangers

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants ***

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Solution alcoolique

Composants dangereux ***

Acétate d'éthyle

No. CAS	141-78-6		
No. EINECS	205-500-4		
Numéro d'enregistrement	01-2119475103-46-XXXX		
Concentration	<	1	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	Flam. Liq. 2	H225	
	Eye Irrit. 2	H319	
	STOT SE 3	H336	

Autres ingrédients ***

Éthanol

No. CAS	64-17-5		
No. EINECS	200-578-6		
Concentration	>=	90	%
Le renvoi: [4]			
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	Flam. Liq. 2	H225	

alpha-Pinène

No. CAS	80-56-8		
No. EINECS	201-291-9		
Concentration	<	1	%
[4]			
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	Flam. Liq. 3	H226	
	Asp. Tox. 1	H304	
	Skin Irrit. 2	H315	
	Skin Sens. 1	H317	
	Aquatic Acute 1	H400	
	Aquatic Chronic 1	H410	

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Nom commercial: Vini gallici essentia p spir 2/100

Numéro de la matière: 011801

Version: 5 / CH

Date de révision: 20.05.2019

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 20.05.19

Aquatic Acute 1	M = 1
Aquatic Chronic 1	M = 1

bêta-Pinène

No. CAS 127-91-3

No. EINECS 204-872-5

Concentration < 1 %

[4]

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 3	H226
Asp. Tox. 1	H304
Skin Sens. 1	H317
Aquatic Acute 1	H400
Aquatic Chronic 1	H410

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Aquatic Acute 1	M = 1
Aquatic Chronic 1	M = 1

(R)-p-Mentha-1,8-diène

No. CAS 5989-27-5

No. EINECS 227-813-5

Concentration < 1 %

[4]

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 3	H226
Asp. Tox. 1	H304
Skin Irrit. 2	H315
Skin Sens. 1	H317
Aquatic Acute 1	H400
Aquatic Chronic 1	H410

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Aquatic Acute 1	M = 1
Aquatic Chronic 1	M = 1

CLP Regulation (EC) No 1272/2008, Annex VI, Notent C

DSD Directive 67/548/EEC, Annex I, Notent C

beta-Caryophyllen

No. CAS 87-44-5

No. EINECS 201-746-1

Concentration < 1 %

Le renvoi: [4]

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Asp. Tox. 1	H304
-------------	------

p-Isopropyltoluène

No. CAS 99-87-6

No. EINECS 202-796-7

Concentration < 1 %

Le renvoi: [4]

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 3	H226
Asp. Tox. 1	H304
Aquatic Chronic 2	H411

Nom commercial: Vini gallici essentia p spir 2/100

Numéro de la matière: 011801

Version: 5 / CH

Date de révision: 20.05.2019

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 20.05.19

7-Methyl-3-methylenocta-1,6-dien

No. CAS 123-35-3

No. EINECS 204-622-5

Concentration < 1 %

Le renvoi: [4]

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 3 H226

Asp. Tox. 1 H304

Skin Irrit. 2 H315

Eye Irrit. 2 H319

Notent

[4] Information volontaire

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****En cas d'inhalation**

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer aussitôt sous un fort courant d'eau durant 15 minutes. Conduire chez le médecin.

En cas d'ingestion

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Appeler aussitôt un médecin. Ne pas faire vomir.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Céphalées, Engourdissement, Vertiges, Perte de connaissance, Nausées

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Dioxyde de carbone, Produit d'extinction à sec, Mousse

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, dégagement de gaz de combustion dangereux; Oxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO₂)

5.3. Conseils aux pompiers**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

En cas d'incendie, utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.

Autres données

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Nom commercial: Vini gallici essentia p spir 2/100

Numéro de la matière: 011801

Version: 5 / CH

Date de révision: 20.05.2019

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 20.05.19

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à assurer une aération suffisante. Ne pas inhaler les vapeurs. Tenir à l'écart des sources d'ignition.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile).

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel, sciure). Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Eviter contamination de la peau et les yeux. Veiller à la bonne aération des locaux. Tenir à l'écart des sources d'ignition. préparer extincteur

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Conservé à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Utiliser des récipients avec laquage intérieur. Utiliser des récipients en verre. Utiliser des récipients en aluminium.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510	3	Liquides inflammables
Classe de stockage (Suisse)	3	Liquides inflammables

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conservé les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé. Conservé le récipient bien fermé. Protéger de l'action de la lumière.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle *****8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition *******Éthanol**

Liste	SUVA			
Type	MAK			
Valeur	960	mg/m ³	500	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	1920	mg/m ³	1000	ppm(V)

Groupe du risque pendant la grossesse: S; Etablie le: 2017; Remarque: SSc; OAW, FormalKT HU; INRS, NIOSH

8.2. Contrôles de l'exposition**Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène**

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Protection respiratoire - Note

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.

Protection des mains

Matériau approprié Gants / résistant à les produits chimiques

Nom commercial: Vini gallici essentia p spir 2/100

Numéro de la matière: 011801

Version: 5 / CH

Date de révision: 20.05.2019

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 20.05.19

Protection des yeux

Lunettes de protection

Protection du corps

Tablier

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Etat** Liquide, limpide**Couleur** incolore**Odeur** fruitée**Odeur** caractéristique**Point de fusion**

Remarque non déterminé

point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Valeur env. 78 °C

Source Valeur évaluée

Point d'éclair

Valeur env. 13 °C

limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Remarque non déterminé

Pression de vapeur

Valeur env. 59 hPa

Source Valeur évaluée

DensitéValeur 0.807 à 0.817
température 20 °C**Hydrosolubilité**

Remarque soluble

coefficient de partage: n-octanol/eau

Remarque non déterminé

Température d'inflammabilité

Valeur env. 425 °C

Source Valeur évaluée

température de décomposition

Remarque Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

Viscosité

Remarque non déterminé

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Nom commercial: Vini gallici essentia p spir 2/100

Numéro de la matière: 011801

Version: 5 / CH

Date de révision: 20.05.2019

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 20.05.19

10.4. Conditions à éviter

Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur.

10.5. Matières incompatibles

acides forts, Bases fortes, Des agents d'oxydation forts

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de données disponible.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques *****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale (Composants)****Éthanol**

Espèces	rat		
DL50		7060	mg/kg
Source	Toxicology and Applied Pharmacology. Vol. 16, Pg. 718, 1970.		

Éthanol

Espèces	rat		
DL50		10470	mg/kg

Acétate d'éthyle

Espèces	rat		
DL50		5620	mg/kg
Source	RTECS		

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)**Éthanol**

Espèces	lapin		
DL50		15800	mg/kg

Acétate d'éthyle

Espèces	lapin		
	>	18000	mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)**Éthanol**

Espèces	rat		
CL 50		30000	mg/m ³
Durée d'exposition		4	h
Administration/Forme	Vapeurs		

Corrosion/irritation cutanée (Composants)**Acétate d'éthyle**

Espèces	lapin		
Remarque	Aucun effet d'irritation connu.		

Éthanol

évaluation Non irritant

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)**Acétate d'éthyle**

évaluation fortement irritant

Sensibilisation (Composants)**Acétate d'éthyle**

Espèces	cobaye		
évaluation	non sensibilisant		
méthode	OECD 406		

Nom commercial: Vini gallici essentia p spir 2/100

Numéro de la matière: 011801

Version: 5 / CH

Date de révision: 20.05.2019

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 20.05.19

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (ingrédients)**Acétate d'éthyle****Exposition unique**

évaluation

Risque avéré d'effets graves pour les organes.
Voie d'exposition par inhalation
organes : Système nerveux

RUBRIQUE 12: Informations écologiques *****12.1. Toxicité****Indications générales**

Des données additionnelles aux informations données sur le produit dans la présente sous-section ne sont pas disponibles.

Toxicité pour les poissons (Composants)**Acétate d'éthyle**

Espèces

Pimephales promelas

230

mg/l

Durée d'exposition

96

h

Toxicité pour les daphnies (Composants)**Acétate d'éthyle**

Espèces

Daphnia magna

717

mg/l

CE50

Durée d'exposition

48

h

Toxicité pour les algues (Composants)**Acétate d'éthyle**

Espèces

Desmodesmus subspicatus

3300

mg/l

Durée d'exposition

48

h

Toxicité pour les bactéries (Composants)**Acétate d'éthyle**

Espèces

Pseudomonas putida

2900

mg/l

Durée d'exposition

16

h

12.2. Persistance et dégradabilité**Indications générales**

Des données additionnelles aux informations données sur le produit dans la présente sous-section ne sont pas disponibles.

Biodégradabilité (Composants)**Acétate d'éthyle**

Valeur

100

%

Durée de l'essai

28

d

évaluation

Facilement biodégradable

méthode

OECD 301D

Demande Chimique en Oxygène (DCO) (Composants)**Éthanol**

Valeur

0.93

à

1.67

mg/g

Acétate d'éthyle

Valeur

1820

mg/g

Nom commercial: Vini gallici essentia p spir 2/100

Numéro de la matière: 011801

Version: 5 / CH

Date de révision: 20.05.2019

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 20.05.19

Source

Theoretischer Sauerstoffbedarf (ThSB)

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Indications générales

Des données additionnelles aux informations données sur le produit dans la présente sous-section ne sont pas disponibles.

coefficient de partage: n-octanol/eau

Remarque non déterminé

Log Pow (coefficient de répartition n-octanol/eau) (ingrédients)

Acétate d'éthyle

log Pow	0.73
méthode	expérimentell

12.4. Mobilité dans le sol

Indications générales

N'est disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Indications générales

Des données additionnelles aux informations données sur le produit dans la présente sous-section ne sont pas disponibles.

Evaluation des propriétés de persistance et de bioaccumulation (Composants)

Éthanol

La substance ne pas satisfait aux exigences en matière de propriétés PBT/vPvB.

Acétate d'éthyle

Empiriquement ne pas d'attendre. La substance ne pas satisfait aux exigences en matière de propriétés PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Indications générales

N'est disponible

Information supplémentaire sur l'écologie

Ne pas laisser parvenir le produit dans la terre, l'eau souterraine, eaus et la canalisation.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport ***

Nom commercial: Vini gallici essentia p spir 2/100




Numéro de la matière: 011801

Version: 5 / CH

Date de révision: 20.05.2019

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 20.05.19

	Transport terrestre ADR/RID ***	Transport maritime IMDG/GGVSee ***	Transport aérien ***
Code de restrictions en tunnels	D/E		
14.1. Numéro ONU	1170	1170	1170
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	ÉTHANOL (ALCOOL ÉTHYLIQUE) (Éthanol)	ETHANOL (ETHYL ALCOHOL) (Ethanol)	ETHANOL (ETHYL ALCOHOL) (Ethanol)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	II	II	II
Quantité limitée	1 l		
Les catégories de transport	2		

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation ***

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) ***

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 1

Remarque Derivation of WGK according to Annex 1 No. 5.2 AwSV

COV

COV (CH) 93.1 %

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Eye Irrit. 2 Irritation oculaire, Catégorie 2
Flam. Liq. 2 Liquide inflammable, Catégorie 2
STOT SE 3 Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique
STOT un., Catégorie 3

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Nom commercial: Vini gallici essentia p spir 2/100

Numéro de la matiere: 011801

Version: 5 / CH

Date de révision: 20.05.2019

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 20.05.19